

Département de l'Aube
Communauté de communes d'Arcis Mailly Ramerupt
5 Rue Aristide Briand
10700 ARCIS SUR AUBE
03.25.37.69.42
contact@ccamr.fr

Mesdames, Messieurs les délégués communautaires

Arcis-sur-Aube, le 26 février 2026

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du conseil communautaire qui aura lieu le :

Mercredi 11 mars 2026 à 18h30

A la salle des fêtes de Le Chêne

Ordre du jour :

- 1) Approbation des Comptes Financiers Uniques du budget principal et des budgets annexes 2025
- 2) Affectation des résultats du budget principal et des budgets annexes
- 3) Fiscalité directe locale : Vote des taux 2026
- 4) Vote de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères
- 5) Vote du produit de la taxe GEMAPI
- 6) Attribution des subventions
- 7) Tarification des divers services aux usagers
- 8) Vote du Budget primitif du budget principal et des budgets annexes 2026
- 9) Fongibilité des crédits
- 10) Création de postes
- 11) Avenant pour la prolongation de la DSP pour la gestion de la piscine
- 12) Questions diverses

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes sincères salutations.

La Présidente

Solange GAUDY

POUVOIR

☞ ☞

Je soussigné, _____ donne pouvoir à _____ pour me représenter à la réunion du conseil communautaire de la Communauté de Communes d'Arcis, Mailly, Ramerupt du **Mercredi 11 mars 2026**, et pour prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes et signer tous documents.

Arcis-sur-Aube, le _____
Signature
(Faire précéder la signature « Bon pour pouvoir »)